

# La littérature qui sauve

écrit par Paul Sernine | 6 mai 2022

Pourquoi lisons-nous? Les auteurs classiques peuvent-ils nous apporter quelque chose?

Deux livres récents viennent nous éclairer. Paul Sernine

---

## Sur les pavés, le collage

écrit par Jerome Burgener | 6 mai 2022

S'engluer la main sur du bitume, en plein milieu de l'autoroute est le nouveau signe, en tout cas helvétique, du militantisme climatique. Il est signé Renovate Switzerland. Ce collectif apparu le mois dernier se rebelle contre l'inaction du gouvernement au sujet du problème d'isolation des bâtiments.

---

## La grande peur des censeurs

écrit par Jerome Burgener | 6 mai 2022

Le rachat de Twitter par Elon Musk fait ressurgir un débat désolant sur la liberté d'expression. Il nous rappelle aussi combien John Stuart Mill voyait juste, il y a déjà 160 ans.

---

## Taine et les barbares

écrit par Paul Sernine | 6 mai 2022

Quel rapport entre Hippolyte Taine (1828-1893), critique, philosophe, historien français du XIXe siècle, et la culture de l'effacement actuelle? Le même qu'entre une maladie et son dépuratif. Eclairage.

---

## Jean Raspail était un punk

écrit par Raphaël Pomey | 6 mai 2022

On connaît l'écrivain des peuples disparus, le romantique patagon, le prophète de l'effondrement de l'Europe... «Petits éloges de l'ailleurs», nouveau recueil de textes choisis tout juste sorti chez Albin Michel, nous permet de découvrir que l'auteur du «Camp des saints», décédé en 2020, était aussi un sacré rebelle. Un punk à cravate, un punk à moustache, un punk fort catholique, mais un punk.

Nous sommes en 1984: une vague de «Touche pas à mon pote» va bientôt déferler sur la France, l'esprit du temps est résolument «progressiste» et Cyndi Lauper brille dans la nuit tant son maquillage est outrancier. Surgit alors Raspail, dans un article du «Spectacle du Monde», qui demande «de la tenue» et encourage les instituteurs à vouvoyer les enfants, de telle sorte que ces derniers n'aient plus le sentiment d'être marqués comme «éléments du troupeau» dès le plus jeune âge. «Vous» aux enfants, donc, mais aussi à Dieu le père, tutoyé depuis le concile Vatican II, ou encore aux épouses, tant il est plus élégant de se déchirer avec les formes. Et de tout

résumer de son esthétique de l'existence en quelques mots: «Ne rien se laisser imposer sur le plan des usages, ni le tutoiement d'un égal, ni à plus forte raison celui d'un chef.» Certes, c'est vieille France, mais quand le pouvoir est dégoulinant et maternant, ce goût de la belle attitude n'est-il point autrement plus révolutionnaire que l'avachissement d'un rebelle de pacotille ? rp

---

## Le peuple ? Racines et ouvertures...

écrit par Shafique Keshavjee | 6 mai 2022

«Le Peuple? Certainement un média de la droite nationaliste et xénophobe! Pourquoi? Parce que dans toute l'Europe, il y a des partis du Peuple (Volksparteien) qui portent ces valeurs immondes!»

«Le Peuple? Certainement un média de la gauche ouvrière et révolutionnaire! Pourquoi? Parce que dans toute l'Europe, il y a des maisons du Peuple qui véhiculent ces valeurs détestables!»

Le Peuple. Un nom difficile à porter pour un nouveau média! Difficile, car il est associé à des idéologies que tout oppose. Un nom prometteur aussi. Car après Dieu, il est le premier de la constitution fédérale.

«Au nom de Dieu Tout-Puissant! Le peuple et les cantons suisses...»

Les Suisses ne sont pas les seuls à avoir placé «le peuple» au début de leur texte fondateur. Ainsi, la constitution

américaine commence par ces mots: «We the People of the United States...».

J'entends déjà des railleurs dire: «Le peuple américain? Nous savons tous qu'il est profondément divisé entre démocrates et républicains. Ce n'est pas un exemple!»

Et j'entends d'autres murmurer : «La référence à un Dieu Tout-Puissant dans la constitution suisse? C'est parfaitement anachronique. Et puisque Dieu n'y a pas sa place, le peuple non plus!»

Et si au contraire «Dieu» et «le peuple» y avaient toute leur place ? Encore faut-il s'entendre sur le sens de ces mots.

Le préambule de la constitution fédérale commence par l'invocation du «Dieu Tout-puissant» et se termine par cette affirmation: «...la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres». Comme le rappelle la croix du drapeau suisse, en référence au Christ crucifié et ressuscité, la puissance de Dieu est celle qui permet au plus faible de sortir de son malheur. Seule cette toute-puissance au cœur de la faiblesse a une place dans nos vies. Tout autre «Dieu» est dangereux.

Le peuple suisse, comme tout autre peuple, est une communauté plurielle avec des racines communes et des ouvertures à vivre. Dans la Bible, texte fondateur de la Suisse et de l'Occident, il est très souvent fait référence à «Dieu» (theos) et au(x) «peuple(s)» (laos), aux fondations et aux finalités, à savoir la liberté et la convivialité.

Le Peuple? Oui! Puisse ce nouveau média, au-delà des images

caricaturales sur les partis de droite et de gauche, prendre au sérieux les racines et les ouvertures dont tout le peuple suisse a vitalement besoin!

*Shafique Keshavjee est théologien, auteur et pasteur*

---

## **La bête noire de l'industrie du sexe débarque à Vevey**

écrit par Raphaël Pomey | 6 mai 2022

L'un des fers de lance de la lutte contre le coût humain de la pornographie sera l'invité des acteurs chrétiens des médias.

RAPHAËL POMEY

Vous n'avez pas encore entendu parler de Benjamin Nolot? Alors vous ne lisez probablement pas le «New York Times». A la fin de l'année 2020, le prestigieux quotidien a en effet salué dans une chronique le combat de ce producteur, réalisateur et activiste américain, ennemi juré de la plateforme «Pornhub». A la suite de ce coup de projecteur, le site pornographique, jusqu'alors tout puissant, s'est retrouvé sous les feux des projecteurs, accusé d'héberger non seulement des contenus impliquant des personnes mineures, mais aussi des contenus issus de scènes non consensuelles. En français clair: de viols. Retrait de 80% de son contenu, paiements bloqués par Visa et Mastercard, consommateurs en colère... les conséquences n'ont pas manqué.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'un des autres aspects de l'engagement de ce chrétien fervent, dans le domaine de la

prostitution cette fois-ci, lui a été révélé... dans notre pays! Il raconte: «J'ai reçu cette vision d'une abolition générale alors que je me trouvais en Suisse. Durant un séjour à Thoune, je contemplais les rues pavées, un soir. Et au cours d'une balade, je me suis retrouvé au milieu du quartier chaud. Je pouvais voir une femme asiatique et une lampe rouge dans la fenêtre d'une maison close. On comprenait que cette femme était à vendre. Je n'en croyais pas mes yeux. Je me trouvais dans une des plus belles villes que j'aie jamais visitées, nichée dans les Alpes suisses... et même ici se trouvait un quartier chaud avec des signes évidents de trafic sexuel! La nuit suivante, j'ai marché dans un autre secteur de la ville et j'ai encore découvert un autre secteur où des femmes de l'Est devaient se prostituer. Plus tard, j'ai réfléchi à tout cela et j'ai réalisé que la seule raison pour laquelle ces zones de prostitution se trouvaient là est que personne n'avait tenté de les proscrire. La plupart des gens ne comprennent pas le sort de ces femmes et comment elles en sont arrivées là. On ferme les yeux et on l'accepte comme une partie de notre <culture>. C'est à ce moment que j'ai commencé à avoir cette vision de mettre en place un mouvement d'abolition global. Un mouvement au sein duquel nous pourrions mobiliser des personnes à travers le monde pour éveiller les consciences concernant l'injustice du trafic humain.»

### **Un ministère sous pression**

Si le combat de Benjamin Nolot en faveur de droits humains fondamentaux semble inattaquable, certains lui reprochent d'être sous-tendu par des objectifs trop chrétiens, trop conservateurs. Une critique comprise mais nuancée par Christophe Hanauer, de Millenium-Production, l'un des artisans de sa venue à Vevey, le 21 mai prochain, dans le cadre d'un événement sur plusieurs jours réunissant des acteurs des

médias chrétiens romands. «On est au cœur de certains paradoxes de notre société. Les personnes qui critiquent Nolot pour ses positions personnelles ou pour ses opinions politiques devraient être les premières à défendre ce qu'il fait avec son organisation <Exodus Cry>».

Estelle Romano, dont «Fragrance of faith» sera diffusé au cinéma Rex le 21 mai, estime quant à elle que certaines attaques, portant sur un aspect «trop business» de Benjamin Nolot, doivent aussi être relativisées, tant «Jésus reste au centre de son ministère».

### **Des émules en Suisse**

En Suisse aussi, certains suivent les pas de Benjamin Nolot, dont Nicolas Frei, qui propose notamment un cours en ligne pour se débarrasser de l'addiction au porno via son site innocence.ch. Il ne cache cependant pas que des différences de sensibilités, politiques par exemple, peuvent exister à l'égard d'un acteur parfois montré du doigt par la presse pour ses «Trump ties», soit un soutien jugé trop prononcé pour le tribun républicain: «Nolot a milité durant des années pour que certains contenus soient retirés, notamment des vidéos impliquant des victimes de trafic humain. Je pense que c'est bien plus important que l'idéologie qui sous-tend ce qu'il fait.»

Diffusion de «Fragrance of Faith» le 21 mai prochain au Cinéma Rex de Vevey, en présence de Benjamin Nolot (Exodus Cry), Claude Ziehli (Mercy Ships) et Roberto Agosta (SwissLimbs).

---

## Un ressourcement mal embarqué

écrit par Raphaël Pomey | 6 mai 2022

«Action de Carême, l'EPER et Être Partenaires réclament plus de justice climatique.» Voilà qui est très bien, mais des ONG proches des Églises peuvent-elle réellement parler comme Extinction Rebellion?

---

## Les confessions d'un casseur de pub

écrit par Raphaël Pomey | 6 mai 2022

Rédacteur en chef de la revue Krisis, figure de la mal nommée «Nouvelle Droite», le Neuchâtelois David L'Épée a déjà mené des actions contre la réclame. Un engagement de jeunesse qu'il ne renie pas. PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL POMEY

**David L'Épée, vous n'êtes pas franchement sur la ligne politique des jeunes vert-e-s et Solidaires. Que pensez-vous de leur combat antipub?**

Si j'ai en effet de nombreux points de divergence avec ces mouvements, je suis pourtant sur la même ligne qu'eux concernant l'invasion publicitaire de notre espace public et la nécessité de règlementer ce secteur de façon plus restrictive. Serge Latouche, un des penseurs de la décroissance, insiste régulièrement sur l'importance, pour sortir de l'impasse productiviste/consumériste, de décoloniser nos imaginaires pour recouvrer une véritable souveraineté sur nos représentations du monde. Or cette décolonisation de l'imaginaire passe par une décolonisation de notre environnement quotidien, spécialement celui qui relève du

commun, c'est-à-dire d'un espace dévolu aux gens et non au marché.

## **Vous-mêmes, vous avez déjà fini au poste de police à cause d'une action contre la réclame. Racontez-nous...**

Au début des années 2000, alors que j'étais responsable de la formation des jeunes militants d'un mouvement de gauche radicale à Neuchâtel, nous avons organisé un raid nocturne durant lequel, répartis en plusieurs petites équipes très mobiles dans trois ou quatre zones de la ville, nous avons entrepris de recouvrir de papier les affiches publicitaires qui jalonnaient le tracé des grandes rues et des lignes de bus. Vers cinq heures du matin (nous nous étions mis à l'ouvrage à minuit), une voiture de police ayant surpris une de nos équipes en pleine action, nous nous sommes dispersés. J'étais toutefois resté en arrière et m'étais laissé interpellé par les agents car c'était le meilleur moyen de pouvoir revendiquer l'action, c'est-à-dire de lui donner son cadre explicatif. Il en avait résulté une plainte de la Société générale d'affichage (SGA) à l'issue de laquelle j'avais été acquitté. Nous avons pris soin, en effet, de ne pas abîmer les affiches et de ne commettre aucun tag ni aucune autre déprédation, nous contentant de les recouvrir.

## **Depuis, vous avez quitté l'extrême-gauche, au sein de laquelle vous militiez. Avez-vous des regrets face à ce type d'actions ?**

Je pense avoir un peu passé l'âge pour ce type d'actions et j'occupe désormais mes nuits de tout autre manière. Mais lorsque j'entends parler dans la presse de groupes qui, çà et là en Suisse romande, participent à des actions similaires, je les considère évidemment avec beaucoup de sympathie. J'ai sans doute fait pas mal d'erreurs de jugement lorsque je militais

dans ces milieux-là, mais je n'ai jamais dévié de mes convictions anti-capitalistes.

**On trouve des scènes de deal à ciel ouvert dans la plupart des grandes villes. Comment justifier que l'urgence du moment soit la publicité pour des produits tout à fait légaux ?**

Cet argument n'en est pas un. Les autorités n'ont pas qu'une seule mission, elles sont présentes sur plusieurs terrains et sont tout à fait capables de mener plusieurs tâches en parallèle dans des secteurs différents. Interdire la publicité dans l'espace public ne rendra pas le deal moins illégal. Que la police n'ait, pour des raisons qui m'échappent, pas les moyens de faire son travail de répression contre le trafic de drogue est un problème tout à fait indépendant de celui qui nous occupe ici. Délégitimer un problème sous prétexte qu'il s'en pose un autre, plus urgent et d'une tout autre nature, n'est pas honnête sur le plan du raisonnement. Cette hémiplegie de la logique est d'ailleurs, soit dit en passant, une des sources de blocage du vieux clivage gauche-droite: certains nous disent, par exemple, que la lutte contre le déferlement migratoire n'a aucun sens compte tenu des urgences générées par le réchauffement climatique; d'autres nous disent exactement le contraire. Or les dangers qui se posent à nos sociétés ne s'opposent pas les uns aux autres, ils s'additionnent et doivent donc être combattus de front.

**Certains proposent de distinguer affichage pour des créations culturelles ou pour des biens de consommation. Mais un beau savoir-faire local, disons des montres de la Vallée de Joux ou de l'absinthe du Val-de-Travers, ne mérite-t-il pas autant, voire plus, de visibilité qu'une tournée de**

## **Lady Gaga?**

Vous avez tout à fait raison. Il y a tout d'abord, bien sûr, la distinction du public et du privé, parce que tous deux ne procèdent pas du même type de financement et ne sont pas forcément lucratifs au même titre. Il est normal qu'une campagne d'information de la commune ou de la Confédération considérée comme étant d'intérêt public quant à son contenu et ne cherchant pas à vendre quoi que ce soit ne soit pas considérée selon les mêmes critères qu'un affichage pour le Black Friday. Là où, cependant, je serais plus nuancé que ce que laissent entendre les auteurs de cette proposition, c'est parce que je ferais une autre distinction fondamentale entre producteurs locaux et grands groupes industriels, entre commerçants yverdonnois et multinationales. Mme Marendaz semble d'ailleurs en avoir conscience puisqu'elle reconnaît que les tarifs élevés de la SGA privilégient les acteurs du marché les plus fortunés, lesquels appartiennent rarement au groupe des PME locales, qui sont pourtant la colonne vertébrale de nos économies. Je suis peut-être, avec le temps, devenu un peu plus proudhonien que marxiste mais je ne renvoie pas dos à dos le petit artisan et la grande enseigne et je pense qu'une régulation des excès publicitaires du capitalisme pourrait à terme profiter à l'économie locale. Décoloniser nos villes, sur le plan de l'affichage, de l'invasion des multinationales ne revient-il pas, en un sens, à mettre fin à une forme de concurrence déloyale?

**Lutter contre l'affichage public, à l'heure des placements de produits sur les «stories Instagram» ou autre, n'est-il pas un peu anachronique ?**

Au contraire: c'est bien parce que la publicité s'est en grande partie déplacée sur d'autres supports (en ligne notamment) qu'une mesure comme celle proposée à Yverdon-les-Bains ne devrait pas nuire outre mesure aux entreprises. La

même proposition, si elle avait été faite il y a quinze ans, aurait sans doute été plus risquée pour les annonceurs car les moyens de faire connaître leurs produits étaient alors plus réduits, moins diversifiés. Un membre du PLR a d'ailleurs admis récemment dans un article de 24 Heures sur le sujet que, je cite, «l'affichage reste une part infime des stimuli commerciaux». Aujourd'hui les publicitaires ne mettent plus tous leurs œufs dans le même panier et leur visibilité s'est en grande partie déplacée sur d'autres terrains que celui de la rue.

### **N'est-ce pas aux consommateurs de sanctionner les pubs qui ne leur plaisent pas en n'achetant pas les produits dont elles vantent les mérites?**

Je pense que le problème ne se pose pas en ces termes. Vous sous-entendez que cette interdiction procède d'une infantilisation des citoyens qui ne seraient pas assez futés pour prendre leurs distances avec les messages publicitaires. Ce n'est pas, je crois, l'esprit de cette proposition – encore que l'argument de la protection des mineurs puisse être éventuellement et à bon droit convoqué ici. L'enjeu est bien plutôt celui de la «dé-privatisation» de l'espace public, c'est-à-dire d'une «réappropriation» de cet espace par le commun. Lorsque je militais dans les mouvements antipub, nous lisions un philosophe anarchiste américain qui s'appelait Hakim Bey et qui avait théorisé la «zone autonome temporaire», soit un lieu momentanément libéré de toute colonisation publicitaire, un lieu rendu à ses habitants. Il y a aussi un enjeu esthétique. Même si vous êtes propriétaire de votre maison et libre de décorer votre intérieur comme vous l'entendez, de nombreuses communes opposeront leur veto si vous décidez de repeindre votre façade ou vos volets de n'importe quelle couleur, si vos choix trop farfelus devaient nuire à l'homogénéité du quartier ou transgresser les limites

du bon goût. Pourquoi, dès lors, tolérer que nos rues soient défigurées par des images criardes, des slogans racoleurs et des logos? Yverdon est une jolie ville qui mérite de voir son patrimoine urbain mis en valeur, ce qui justifierait à mon sens de limiter les pollutions visuelles qui le dénaturent.

## **Qu'on les aime ou pas, les affiches sont le reflet de la liberté d'entreprise. Cette dernière ne vaut-elle pas tous les désagréments ?**

Bien qu'actif moi-même dans le secteur des PME et conscient de la nécessité de promouvoir ses services pour survivre, je ne fais pas de la liberté d'entreprise l'alpha et l'omega de toute considération éthique et de toute saine politique, loin s'en faut. Cette liberté est garantie par des lois qui lui permettent de prospérer et sans lesquelles elle ferait long feu. Il est légitime que pour jouir de ce cadre juridique dont il tire avantage, le marché se soumette aussi à d'autres lois qui, elles, sont parfois susceptibles de limiter ses prérogatives quand l'intérêt public l'exige. Par ailleurs, comme tout le monde ou presque s'accorde à reconnaître que l'essentiel de l'offensive publicitaire s'est aujourd'hui déplacé ailleurs, la déprivatisation de l'espace public dont je parlais plus haut ne se présente en aucun cas comme une violation de la liberté d'entreprise. Je ne sais pas si le capitalisme est un géant aux pieds d'argile, mais je pense qu'il survivra à ce petit iconoclasme...

---

## **Portrait: rebelle de Parlement**

écrit par Jerome Burgener | 6 mai 2022

Mathilde Marendaz, candidate d'extrême gauche au Conseil

d'Etat vaudois, est habitée par toutes les causes défendues au sein de sa sensibilité politique. Elle n'obtient pas de poste au gouvernement mais un siège de députée. DR/GILLES BOSS